

de cet objectif, soulignait récemment le Ministre d'Etat canadien aux sciences et à la technologie, M. John Roberts. Sa réalisation est essentielle pour assurer aux travailleurs canadiens des activités enrichissantes et productives, pour que nos entreprises demeurent concurrentielles sur les marchés internationaux et pour maintenir le niveau de vie des canadiens et en améliorer la qualité. Récemment le gouvernement lançait un appel pressant à tous les intervenants afin qu'ils collaborent à la réalisation de cet objectif. Il a défini sa stratégie en ces termes:

1. Il faut accroître la participation de l'industrie à l'effort national de R-D.
2. On doit assurer qu'une plus grande part des retombées socio-economiques de la R-D profite aux Canadiens. Dans le passé, la domination étrangère de nos industries a entraîné une perte d'avantages: emploi de main-d'oeuvre hautement spécialisée, disponibilité de capitaux spéculatifs et élargissement de la base industrielle. Il faut donc inciter les filiales étrangères à obtenir de leur société-mère des mandats pour la production de biens et services spécifiques destinés aux marchés internationaux.
3. Puisque la R-D industrielle doit être axée sur l'évolution du marché, les politiques devront être complémentaires des forces du marché et non pas s'y substituer.
4. Les politiques gouvernementales pour le développement économique et industriel devront tenir compte de façon plus explicite des contributions éventuelles de la R-D.
5. Les universités constituent l'une des composantes essentielles du système canadien de R-D. Bien qu'elles doivent s'adonner principalement à la recherche libre, elles devraient être encouragées à participer davantage à la solution des problèmes d'intérêt régional et national, grâce à une concertation accrue des autres secteurs de la R-D.
6. Même si la R-D répondait à l'évolution du marché (secteur industriel), aux besoins des gouvernements dans la poursuite de leurs responsabilités respectives (secteur gouvernemental) et à l'intérêt particulier des chercheurs individuels (secteur universitaire), il n'est pas certain que cette recherche satisfasse les besoins de la société dans son ensemble et favorise le développement des technologies de pointe nécessaires à son progrès économique et social. Le gouvernement devra donc continuer de s'y intéresser, soit en effectuant lui-même certaines recherches, soit en incitant les autres secteurs à diriger leurs efforts vers l'exploitation de potentialités spécifiques, ou encore en coordonnant les activités des divers secteurs.
7. Il faudra s'efforcer de regrouper les ressources de R-D afin de créer des centres d'excellence, capables de répondre plus adéquatement aux besoins de recherche que ne peut le faire la dispersion présente.
8. Les politiques de R-D devraient favoriser la spécialisation régionale, afin de répondre aux besoins des régions et à leurs possibilités de développement. Ceci exigera, entre le fédéral et les provinces, une coordination plus étroite de leurs politiques respectives de R-D.
9. Il faudra améliorer les contacts entre les secteurs de R-D et encourager activement le transfert intersectoriel de technologie. L'innovation est un processus complexe, tributaire d'une